



## CONSERVATION EN ALCOOL OU FORMOL VERTÉBRÉS RÉCENTS

Cette instruction décrit les modalités de préparation des spécimens de poissons, amphibiens et reptiles en vue de leur conservation en alcool ou en formol.

	<b>Acteur</b>	<b>Etape</b>
1	Gestionnaire de collection	Réception du spécimen soit conservé dans du liquide conservateur (alcool ou formol) soit congelé.
2	Gestionnaire de collection	Si le spécimen est reçu congelé, décongélation du spécimen et fixation pendant 24 heures dans un récipient contenant du formol 5%.
3	Gestionnaire de collection	Nettoyage et rinçage à l'eau courante dans un récipient pendant environ deux heures.
4	Gestionnaire de collection	Le spécimen est ensuite placé dans son contenant définitif (bocal anatomique en verre ou conteneur en plastique), dans de l'alcool éthylique 70% dénaturé au camphre ou, pour les têtards, dans du formol 5%.
5	Gestionnaire de collection	L'étiquette du spécimen est placée dans le contenant. Le contenant est ensuite fermé. Pour les bocaux anatomique en verre, le couvercle est scellé avec de la vaseline siliconée (BLUESIL PAST4).